



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du Mardi 26 Septembre 2023  
Délibération n° 2023-28**

\*\*\*\*

**Administrateurs présents :**

Max Roustan - Bernard Saleix - Christophe Rivenq - Michèle Veyret - Pierrette Paez - Richard Hillaire - Jean-Claude Auribault - Max Bordary - Cédric Marrot - Gilbert Albini - William Balez - Marie-Christine Peyric - Daniel Canal - Nordine Sekarna - Dominique Fontanille - Florian Laroche - Julie Lopez-Dubreuil.

**Absents excusés :**

Jean-Marie Bridier avec pouvoir à Bernard Saleix  
Yves Tourvieille avec pouvoir à Michèle Veyret  
Jean François Durand-Coutelle avec pouvoir à Max Roustan  
Christophe Aberlenc avec pouvoir à Richard Hillaire

**Absente :**

Khadra Khamari

**Assistaient à la séance avec voix consultative :**

Thierry Spiaggia - Directeur Général  
Cédric Veyrenc - Directeur Général Adjoint  
Laurine Barthes - DDTM  
Joris Philip - Secrétaire du CSE OPH

**Assistaient également à la séance :**

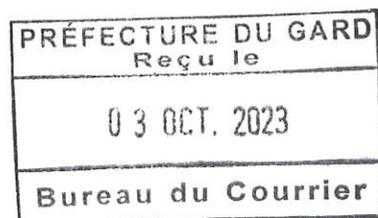
Alexia Debornes ; Cyril Laurent ; Christel Lorca ; Camille Bary ; Patrick Ponge ; Pauline Strasman.

**Secrétariat assuré par :** Sylvie Iaquinta

**Prise de fonctions du Directeur Général, Monsieur Thierry SPIAGGIA**

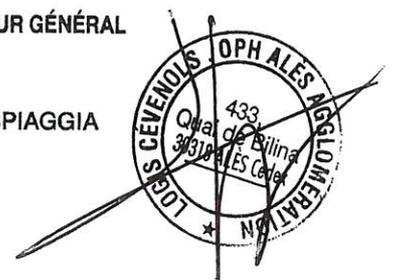
Le Conseil d'Administration après avoir pris connaissance du rapport n° 2023-28 ci-annexé, après lecture et présentation :

- prend acte de la cessation des fonctions de Directeur Général par intérim de Monsieur Cédric VEYRENC, Directeur Général Adjoint, à compter du 28 août 2023.
- prend acte de la prise de fonctions de Monsieur Thierry SPIAGGIA en qualité de Directeur Général de LOGIS CEVENOLS – OPH ALES AGGLOMERATION à compter du 28 août 2023.



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Thierry SPIAGGIA





CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 26 septembre 2023  
Rapport n° 2023-28

*Direction Générale*

**Prise de fonctions du Directeur Général, Monsieur Thierry SPIAGGIA**

Suite au départ du précédent Directeur Général, conformément à la délibération N°2023-15 du 16 mai 2023 et aux dispositions de l'article R.421-18 du Code de la Construction et de l'Habitation, le Conseil d'Administration avait désigné Monsieur Cédric VEYRENC, Directeur Général Adjoint, afin d'assumer les pouvoirs de Directeur Général de LOGIS CEVENOLS pour une période maximale d'un an et jusqu'à la nomination d'un nouveau Directeur Général.

Par délibération N°2023-25 du 29 juin 2023, le Conseil d'Administration a autorisé la nomination de Monsieur Thierry SPIAGGIA, né le 30 octobre 1967 à Montpellier (34), au poste de Directeur Général de LOGIS CEVENOLS, avec une prise de fonctions fixée au plus tard le 30 septembre 2023.

Conformément aux stipulations du contrat de travail à durée indéterminée signé en date du 12 juillet 2023, la date de prise d'effet du contrat de Monsieur Thierry SPIAGGIA a été fixée au 28 août 2023.

Il convient donc de constater la cessation des fonctions de Directeur Général par intérim de Monsieur Cédric VEYRENC, Directeur Général Adjoint, à compter du lundi 28 août 2023.

Il convient de constater la prise de fonctions de Monsieur Thierry SPIAGGIA en qualité de Directeur Général de LOGIS CEVENOLS – OPH ALES AGGLOMERATION à compter du 28 août 2023.

***Il est proposé au Conseil d'Administration :***

- De prendre acte de la cessation des fonctions de Directeur Général par intérim de Monsieur Cédric VEYRENC, Directeur Général Adjoint, à compter du 28 août 2023.
- De prendre acte de la prise de fonctions de Monsieur Thierry SPIAGGIA en qualité de Directeur Général de LOGIS CEVENOLS – OPH ALES AGGLOMERATION à compter du 28 août 2023.